



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 71812

Texte de la question

Mme Barbara Pompili alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le grave manque de places d'accueil des jeunes enfants en structures de l'éducation spécialisée. En Picardie, alors que les listes d'attente s'allongent et que certaines familles sont obligées de se tourner vers la Belgique, il est demandé à l'Agence régionale de santé de faire preuve de plus de rigueur dans l'utilisation de l'enveloppe médico-sociale dont elle dispose ce qui revient, par répercussion, à demander aux instituts médico-éducatifs picards de ramener le nombre de jeunes accueillis à la capacité agréée, c'est-à-dire sans intégrer l'activité Creton. En conséquence, les listes d'attente vont encore augmenter et les délais seront encore plus longs. Aussi elle souhaite alerter la ministre sur cette situation et lui demander de préciser ce qu'elle entend faire, notamment en termes de création de places, pour remédier à ce manque criant de places d'accueil pour les enfants et les jeunes en situation de handicap dont la situation ne permet pas une scolarisation en milieu ordinaire.

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71812

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10637

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)